



PROCES-VERBAL N° 4

Commission Régionale des terrains et Infrastructures Sportives.

Réunion du : vendredi 30 décembre 2022.

Présidence : M. Jean-Luc AIROLA

Présent(s) : Madame GARDELLA Sandra ; Messieurs PROFIZI Patrick ;
PONZEVERA Antoine ; PETTINATO José ; BASTIANI Ange ; Pierre MARIOTTI
; POLI Joseph.

Absent(s) :

Excusé(s) :

Assiste(nt) :

**1- Demande de classement fédéral d'une installation sportive
Communauté d'Agglomération de BASTIA – stade du BASTIO
NNI 201200201**

Demande de la Communauté des Communes de Bastia, en date du 10 octobre 2022, concernant le classement fédéral d'une installation sportive de niveau T3 (règlement Ed.2021) pour le stade du bastio de Furiani, NNI 201200201. La Commission Régionale des Terrains et Infrastructures Sportives suite à sa visite du 02 décembre 2022 et au regard des documents fournis transmet le dossier à la CFTIS.

**2- Demande de classement fédéral d'une installation sportive
Mairie de PORTO-VECCHIO – stade du PRUNELLO
NNI 202470201**

Demande de la mairie de Porto-Vecchio, en date du 22 décembre 2022, concernant le classement fédéral d'une installation sportive de niveau T3 (règlement Ed.2021) pour le stade du Prunello de Porto-Vecchio, NNI 202470201. La Commission Régionale des Terrains et Infrastructures Sportives suite à sa visite du 22 décembre 2022 et au regard des documents fournis transmet le dossier à la CFTIS.

**3- Demande de classement fédéral d'un éclairage
Mairie de PORTO-VECCHIO – stade du PRUNELLO
NNI 202470201**

Demande de la mairie de Porto-Vecchio, en date du 22 décembre 2022, concernant le classement fédéral d'un éclairage de niveau E5 (règlement Ed.2021) pour le stade du Prunello de Porto-Vecchio, NNI 202470201. La Commission Régionale des Terrains et Infrastructures Sportives suite à sa visite du 22 décembre 2022 et au regard des documents fournis prononce le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 29/09/2024.

**4- Demande de classement fédéral d'une installation sportive
Mairie de BONIFACIO – stade municipal Antoine TASSISTRO
NNI 200410101**

Demande de la mairie de Bonifacio, en date du 22 décembre 2022, concernant le classement fédéral d'une installation sportive de niveau T4 (règlement Ed.2021) pour le stade municipal Antoine Tassistro de Bonifacio, NNI 200410101 La Commission Régionale des Terrains et Infrastructures Sportives suite à sa visite du 22 décembre 2022 et au regard des documents fournis transmet le dossier à la CFTIS.

5- Demande de classement fédéral d'un éclairage
Communauté d'Agglomération de BASTIA – stade d'ERBAJOLO
NNI 200330101

Demande de la Communauté des Communes de Bastia, en date du 14 décembre 2022, concernant le classement fédéral d'un éclairage de niveau E4 (règlement Ed.2021) pour le stade d'Erbajolo de Bastia, NNI 200330101. La Commission Régionale des Terrains et Infrastructures Sportives suite à sa visite du 19 décembre 2022 et au regard des documents fournis transmet le dossier à la CFTIS.